

Communiqué de presse

PUBLICATION DES RESULTATS 2017

Luxempart a clôturé l'exercice 2017 en réalisant un résultat global net consolidé de € 176,48 millions contre € 185,70 millions à la même période en 2016. Ce résultat se compose d'un résultat net consolidé de € 366,70 millions contre un résultat net consolidé de € 136,19 millions en 2016 et du résultat découlant de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente pour € -190,22 millions contre € 49,51 millions en 2016. Les capitaux propres du Groupe s'élevaient à € 1.406,26 millions à fin 2017 contre € 1.254,12 millions à fin 2016. Les capitaux propres par titre augmentent de 12,0% et de 13,9% avant paiement du dividende versé en 2017.

En € millions	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé	366,70	136,19
Réévaluation des actifs non-courants (variation des plus-values latentes via les réserves)	-190,22	49,51
Résultat global net consolidé (incluant les produits et charges reconnus en capitaux propres)	176,48	185,70
Capitaux propres consolidés	1.406,26	1.254,12

Le résultat net consolidé se compose principalement :

- du résultat des activités d'investissement pour un montant de € 374,89 millions qui comprend :
 - o les dividendes pour un montant de € 22,76 millions,
 - o les gains nets sur cessions d'actifs financiers pour 267,24 millions, dont € 225,03 millions sont liés à l'échange des titres Foyer Finance contre des titres Foyer S.A.,
 - o et des gains non-réalisés sur réévaluation d'actifs financiers non cotés pour un montant de € 84,89 millions ;
- du résultat des activités ordinaires pour un montant de € -8,45 millions et qui se compose des prestations de services et refacturations pour un montant de € 2,30 millions et des charges de personnel et charges d'exploitation pour un montant de € -10,75 millions.

La réévaluation des actifs non-courants diminue de € 190,22 millions, dont :

- € 138,87 millions du fait que les plus-values historiques accumulées sur Foyer Finance ont été comptabilisées en gains sur cessions d'actifs financiers.
- De plus, la réserve de réévaluation a varié de € -51,35 millions pour refléter les pertes de valeurs sur quelques lignes, dont principalement SES.

Le résultat global net consolidé comprend le résultat net consolidé et la réévaluation des actifs non-courants (principalement les grandes lignes du portefeuille avec un taux de participation en-dessous de 20%).

La valeur de l'actif net par titre Luxempart s'élève à € 70,08 au 31 décembre 2017 contre € 62,56 au 31 décembre 2016, soit une progression de 12,0%. Le 15 mars 2018, la valeur de l'actif net par titre Luxempart s'élève à € 69,12.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale le paiement d'un dividende brut par titre de € 1,34 (net € 1,139). Cette proposition représente une augmentation de 9,8% par rapport au dividende de l'exercice précédent (2016 : brut : € 1,22 / net : € 1,037).

OPERATIONS ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours de l'exercice 2017, Luxempart a acquis des participations pour un montant global de € 118 millions et a cédé des participations pour un montant global de € 149 millions.

L'exercice 2017 a été marqué par les faits suivants :

Echange de titres Foyer Finance contre des titres Foyer S.A. :

Luxempart et Foyer Finance étaient liées par des participations croisées entraînant une certaine complexité structurelle, comptable et financière.

Par ailleurs, la participation de Luxempart dans Foyer Finance était fortement décotée en valeur du fait d'une forte illiquidité et d'un lien trop indirect vers Foyer Assurances, le principal actif de Foyer Finance à côté de sa participation en Luxempart. Par conséquent, des représentants indépendants des deux sociétés se sont mis d'accord pour échanger la participation de Luxempart en Foyer Finance en une participation directe en Foyer S.A., leader de l'assurance au Luxembourg, et pour signer un pacte entre actionnaires réglant la gouvernance et la liquidité de la participation.

A la suite de l'opération d'échange des 20,7% du capital de Foyer Finance contre une participation de 25,0% en Foyer S.A., Luxempart détient 32,0% des droits de vote de Foyer S.A.

Cette opération a généré un gain de cession de la participation Foyer Finance de € 225 millions (dont € 139 millions étaient inclus en réserve de réévaluation au 31 décembre 2016).

Accompagnement :

Luxempart a participé à une augmentation de capital dans la société Armira Holding et a renforcé sa participation dans Zooplus, Kaufman & Broad et Direct Energie. Le total de ces opérations représente un montant de € 48 millions.

Armira Holding est un groupe d'investisseurs composé principalement de familles industrielles allemandes qui décident ensemble, sur recommandation d'une équipe professionnelle basée à Munich, de prendre des participations minoritaires et majoritaires principalement en Allemagne, en Suisse et en Autriche. Actuellement cinq investissements ont été réalisés dans différents secteurs. Luxempart, de par sa participation de 15% et son rôle d'investisseur professionnel, est fortement impliquée dans les prises de décision. Luxempart a par ailleurs effectué des co-investissements en Allemagne et en Suisse pour environ € 60 millions en valeur actuelle, en étroite collaboration avec l'équipe de gestion d'Armira.

Zooplus. Luxempart a renforcé sa participation en Zooplus d'un montant de € 27 millions pour la porter à € 45 millions en valeur actuelle. La société est active dans le secteur du commerce en ligne spécialisé et est le leader dans la commercialisation via internet d'aliments pour chiens et chats dans les principaux marchés européens avec une multitude de marques et des centres logistiques bien positionnés. Le groupe connaît une forte croissance du chiffre d'affaires qui a dépassé le milliard pour la première fois cette année.

La participation dans **Kaufman & Broad** s'élève en valeur actuelle à € 24 millions. Cette société permet d'avoir une exposition sur le modèle attractif du développement immobilier français. La société paie régulièrement un dividende à ses actionnaires.

Direct Energie a procédé à une augmentation de capital à laquelle Luxempart a participé pour € 5 millions portant la valeur de la participation à € 170 millions au 31 décembre 2017. Cette opération a été réalisée dans le but de financer l'acquisition d'un des premiers producteurs indépendants d'énergies renouvelables français qui développe, construit et exploite des centrales éoliennes, solaires, hydraulique et biogaz. A fin 2016, le groupe disposait d'un parc d'une puissance brute de l'ordre de 363 MW et d'un pipeline concret de 450 MW.

D'autre part, Luxempart a cédé pour environ € 26 millions de titres SES, qui reste une participation importante dans le portefeuille de Luxempart, mais une réduction du poids de cette participation s'imposait dans le cadre de notre politique de rééquilibrage du portefeuille.

Private equity :

Les équipes spécialisées associées à Luxempart ont effectué les opérations suivantes :

Indufin Capital Partners a pris une participation majoritaire dans **Axi (www.axi.be)**, une entreprise informatique active en Belgique et aux Pays-Bas qui compte 230 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de € 52 millions. Axi développe des logiciels innovants pour les services publics, les chaînes de magasins, le secteur des soins de santé et les organisations de services. Le rôle d'Indufin Capital Partners dans Axi est de soutenir le management et le personnel dans la croissance continue des activités.

Ekkio Capital est un fonds d'investissement en France spécialisé dans le tourisme & loisirs, la santé et le TIC (Test, Inspection & Certification) dont Luxempart est le principal investisseur. Ekkio Capital vient d'effectuer deux cessions en réalisant des plus-values significatives qui ont impacté la valorisation d'Ekkio Capital dans les comptes de Luxempart au 31 décembre 2017. Le fonds a investi pour € 41 millions en 2017, dont € 14 millions pour la quote-part de Luxempart. Luxempart a par ailleurs effectué un co-investissement avec Ekkio Capital en prenant environ 19% dans **FX Solutions (www.fx-solutions.fr)**, une société fabriquant des prothèses d'épaule.

Luxempart a réalisé un investissement direct dans **Rattay (www.rattay.de)**, une société allemande active dans la fabrication de tuyaux métalliques et compensateurs pour industries diverses à travers le monde. Rattay réalise un chiffre d'affaires de € 21 millions et a pour but de poursuivre sa stratégie de croissance organique et externe, notamment par l'acquisition d'un concurrent français.

Luxempart a souscrit sa quote-part dans les fonds d'investissement venture capital dans lesquels elle est engagée.

Le total des investissements en private equity réalisés durant l'exercice 2017 représente un montant global de € 40 millions et le total des cessions représente € 50 millions.

Private Investment in Public Equity (PIPE) :

Le portefeuille PIPE, qui est géré par une équipe spécialisée basée à Luxembourg, est actuellement composé de sept lignes pour une valeur totale d'environ € 62 millions. Les sociétés, toutes cotées en bourse, sont de taille moyenne basées principalement en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni. Elles sont actives dans différents secteurs et bénéficient d'un potentiel de hausse de valeur. En prenant une participation significative et grâce à une analyse et approche professionnelle, l'équipe PIPE contribue à l'amélioration de la gouvernance et du positionnement de ces entreprises pour ainsi, à court et moyen terme, dégager de la valeur complémentaire. Dans la sélection et le suivi de ces lignes, notre équipe applique, dans la mesure du possible, aux sociétés cotées les méthodes du private equity (analyses de marchés, rencontres régulières du management, recours à des experts du métier, participation aux assemblées générales, échange d'idées avec les autres actionnaires, évaluations régulières du potentiel de hausse du cours de bourse, recherche de blocs de titres à des conditions favorables...).

En incluant le renforcement dans certaines lignes du portefeuille, Luxempart a investi un montant global de € 30 millions et a par ailleurs désinvesti pour un montant global de € 63 millions. Ces cessions ont eu lieu en raison de la bonne évolution des cours de bourse de ces sociétés ayant largement dépassé les attentes de rendement sur ces lignes.

EVENEMENTS RECENTS

Les renforcements ou appels de fonds réalisés depuis le 31 décembre 2017 représentent un montant global de € 21,48 millions et les cessions représentent un montant global de € 1,89 millions.

D'autre part, le Conseil d'administration de Luxempart réaffirme sa stratégie d'investissement tout en accentuant son cœur de métier, à savoir la prise de participations directes à partir de Luxembourg, et l'organisation des autres activités autour d'équipes spécialisées.

Ainsi, d'une part, Luxempart a pour vocation de prendre et gérer des participations directes, activité appelée dorénavant « direct investments », dans les zones géographiques cibles principalement constituées du Belux, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse (région DACH). Cette activité est gérée à partir d'une équipe basée à Luxembourg et composée de professionnels multiculturels, mobiles et réactifs pour être opérationnels sur les marchés.

D'autre part, Luxempart a pour vocation de gérer d'autres équipes actives dans le private equity, les fonds de venture capital et le PIPE, regroupées sous une même organisation et direction, activité appelée dorénavant « specialized teams ».

Cette activité regroupe plusieurs catégories d'équipes spécialisées :

- Les équipes locales du private equity en Belgique, France, Italie du Nord et Allemagne sous différentes formes d'association avec Luxempart,
- L'équipe luxembourgeoise du PIPE qui sélectionne, analyse et suit des positions minoritaires dans des sociétés européennes cotées en bourse avec une approche active et proche de celle du private equity,
- La sélection et le suivi de fonds de nouvelles technologies et de nouvelles économies, activité aujourd'hui marginale mais qui sera développée par la mise en place d'une cellule interne de sélection et de suivi.

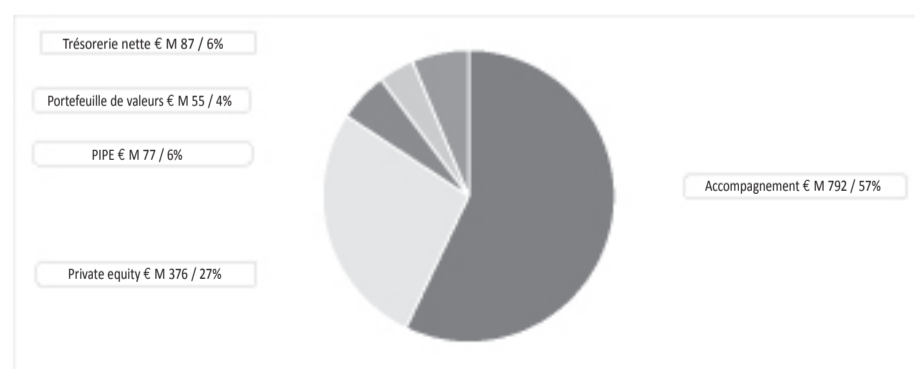
L'évolution de la stratégie du Groupe permet de renforcer le focus de l'équipe d'investissement à Luxembourg sur des investissements de plus grande taille. Les équipes spécialisées sont présentes sur leur marché et répondent à un besoin de proximité géographique et de spécialisation. Luxempart en bénéficie par une dynamique de groupe intégrant les meilleures pratiques de marché, de benchmarking et de potentiel de réseaux.

A l'avenir, la présentation des activités de Luxempart reflètera cette évolution en mettant en évidence, d'une part, les activités d'investissements directs « direct investments » et, d'autre part, les activités réalisées au travers des équipes « specialized teams ».

ACTIF NET AU 15 MARS 2018

Au 15 mars 2018, la valeur de l'actif net estimé de Luxempart s'élève à € 1.386,89 millions. L'actif net estimé par titre s'élève à € 69,12. À cette date, le cours de bourse s'élève à € 51,50.

Actif net estimé au 15 mars 2018 :



PERSPECTIVES

Le portefeuille de participations directes ainsi que les participations réalisées au travers de nos équipes spécialisées présentent globalement des perspectives favorables.

Les principaux secteurs dans lesquels Luxempart est exposée, à savoir l'assurance au Luxembourg, la production et la distribution d'énergie électrique et de gaz en France, la télécommunication par satellites et le commerce en ligne restent des secteurs à potentiels à moyen et long termes.

Les portefeuilles private equity et PIPE sont exposés sur différents pays européens dont les perspectives de croissance restent bonnes.

La valorisation des participations restera cependant sous l'influence des tendances boursières plus générales.

Le Conseil d'administration

Leudelange, le 28 mars 2018

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.luxempart.lu
Contact : Jacquot Schwertzer - Tél. : (+352) 437 43 5101 - luxempart@luxempart.lu